

Bulletin d'Information et de Liaison

AIDE ET SERVICES AUX PERSONNES DU HAUT
PÉRIGORD-24800 THIVIERS

BIL n°85
Mai juin 2009

Actualités

Vive le jardin !

L'arrivée des mois printaniers puis estivaux est synonyme pour beaucoup d'entre nous d'activités accrues dans le jardin.

Le jardin est traditionnellement un enclos cultivé, de surface limitée, consacré à la culture de plantes potagères ou ornementales.

Quelle que soit la saison, un jardin donne de la vie et anime le lieu où il se trouve. Il attire les animaux (oiseaux, invertébrés, chats,...) comme les voisins ou les amis. Avec ces derniers, on échange plants, boutures, récoltes; on donne des conseils comme on en reçoit.

Selon le rythme de travail, le jardinage procure détente ou dépenses physiques. Il est source de sa-

tisfaction et parfois aussi de déception. Il demande patience et observation.

La parcelle de terre cultivée se transforme au fil des saisons. Arbustes, fleurs et légumes se succèdent et peuvent nourrir une famille tout au long de l'année. Manger la production de son jardin, c'est d'abord respecter le rythme des saisons...pas de tomates, ni de fraises en hiver! Mais le goût est incomparable!

En ville, le jardin peut avoir une taille très réduite: la dimension minimale d'une jardinière ou d'un balcon. A l'inverse, à la campagne, les jardins prennent de l'ampleur et s'apparentent parfois à des parcs.

Entretenir son jardin prend du temps. Qui ne s'est pas dit «Quand je serai à la retraite, je me mettrai au jardinage». Un conseil, n'attendez pas! Car l'âge de départ à la retraite fait comme l'espérance de vie, il augmente peu à peu.

Dans un petit carré de jardin, commencez par le jardinage «basique»: aromates, pommes de terre, courgettes, tomates. Si vous préférez les fleurs, essayez muguet, pensées, primevères ou géraniums.

Et si vous le pouvez, lancez vous dans le jardinage en famille avec vos jeunes enfants ou petits enfants.

Ils seront ravis de vous aider et fiers de contribuer au jardin.

Projet mobilisateur: votre jardin secret...

Depuis 3 ans, notre association met en oeuvre des «projets mobilisateurs».

Ces actions ponctuelles, gratuites et ouvertes à tous ont pour objectif la reconnaissance sociale des personnes aidées mais aussi la rencontre et le partage d'expérience.

En 2006, le premier projet mobilisateur s'est construit autour des «Noces d'Antan».

Puis les «Talents» individuels ont été mis à l'honneur en 2007.

Cette année, notre projet a pour thème «les jardins» et se compose de deux manifestations:

* En septembre, une exposition présentera des objets (outils anciens, etc.), des photos et des jardinières de fleurs, fruits ou légumes. Elle se tiendra dans le hall de

la Maison des services.

* En juin 2010, nous organisons un concours du plus beau bouquet de fleurs de jardin.

Bénéficiaires, intervenantes ou bénévoles, ce projet ne pourra pas se concrétiser sans votre aide.

Amoureux des jardins ou jardiniers amateurs, contactez Anne Sophie (le mardi).

☎ 05.53.62.39.82

Haut Périgord



Dans ce numéro :

PAROLE & TÉMOIGNAGE : 2
L'EXPÉRIENCE D'HÉLÈNE AGENT

AU QUOTIDIEN:
UN GUIDE DE CIVILITÉ POUR
VIVRE ENSEMBLE

ASSOCIATION MODE D'EMPLOI 3

- ASAPHP
- DÉMARCHE QUALITÉ
- CONFÉRENCES POUR LES PROFESSIONNELS

ZOOM SUR... 4

- L'APA
- L'AAH
- PENSION DE REVERSION
- COTISATIONS DU PARTICULIER EMPLOYEUR
- VIE DES CLUBS

BREVES

ASAPHP

Maison des services
Bd Henri Saumande
24800 THIVIERS

Tel. : 05 53 62 39 82

Fax : 05 53 55 27 33

Messagerie :

asadhp.mtt@wanadoo.fr



« L'expérience de la formation professionnelle » par Hélène, agent à domicile

Agent à domicile depuis 4 ans à l'ASAPHP, Hélène nous relate sa récente expérience de formation.

« J'ai bénéficié, avec d'autres collègues, d'une Validation des Acquis de l'Expérience - VAE et d'une formation Mention Complémentaire d'Aide à domicile.

La VAE consiste à vérifier si notre travail correspond au cadre dans lequel le métier d'auxiliaire de vie s'inscrit. Nous avons dû constituer et présenter un dossier devant un jury. Il était composé d'une partie administrative, de nos expériences passées et de cas concrets tirés de notre travail quotidien.

Équivalent du Diplôme d'auxiliaire de vie sociale, la Mention Complémentaire se compose de trois modules professionnalisants:

- * le 1^{er} traite des techniques de services (confort, hygiène, alimentation,...);

- * le 2nd concerne l'accompagnement et l'aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et le maintien de l'autonomie (prévention et sécurité, manutention, etc.);

- * le 3^{ème} porte sur l'accompagnement et l'aide à la personne dans la vie relationnelle et sociale (connaissance de la personne aidée dans son environnement, approche psychologique de la relation d'aide,...).

J'ai trouvé la formation très enrichissante. Elle m'a dynamisée et m'a fait reprendre confiance en moi. Elle permet de communiquer avec les professionnels et les collègues d'autres structures et de s'extérioriser.

Bien que nous sachions nous débrouiller seules chez les bénéficiaires, par la formation, nous améliorons nos connaissances et notre savoir-faire pour préserver au mieux le maintien

à domicile dans les meilleures conditions.

La formation participe aussi à nous recadrer dans le contexte professionnel. Savoir travailler avec le corps médical de façon complémentaire (infirmières, médecins, kiné) en respectant nos limites et en ayant connaissance des risques et des conséquences que chaque pathologie peut entraîner.

En résumé, une formation n'est pas superficielle (contrairement aux idées reçues). Elle enrichit intellectuellement et aide à se mettre en accord avec la pratique quotidienne.

Je remercie mes employeurs de me faire bénéficier d'un peu plus de savoir ! »

Nous recherchons toute personne souhaitant faire partager son expérience professionnelle ou personnelle. Merci de contacter Marie de l'ASAPHP au 05.53.62.39.82.

Au quotidien

Handicap : un guide de civilité pour vivre ensemble

Dirigé par Claire ROGER et édité par le Ministère délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille « *Le guide des civilités à l'usage des gens ordinaires* » amène le lecteur à changer son regard sur le handicap. Ce guide aborde successivement cinq handicaps:

- le handicap moteur,
- Le handicap visuel,
- Le handicap auditif,
- Le handicap mental,
- Le handicap psychique.

Divisé en cinq parties, une par handicap, ce guide apporte des informations, des conseils simples et des témoignages pour mieux communiquer, accompagner et vivre aux côtés de personnes handicapées.

Nous avons choisi d'illustrer notre article par des extraits de ce guide.

Le handicap moteur

« Le regard que vous portez est important : appuyé ou détourné, il stig-

matise et peut donner l'impression à la personne d'être réduite à son handicap. »

« Le fauteuil roulant tient le rôle des jambes de la personne handicapée. S'appuyer dessus est une familiarité qui peut être mal perçue et dange-reuse. »

Le handicap visuel

« La perte de vision ne signifie pas l'oubli du verbe VOIR. N'hésitez pas à utiliser tout le vocabulaire de la vision. Ainsi, les aveugles disent « je suis allé voir..., j'ai regardé... »

« Une personne déficiente visuelle ne peut pas voir que vous vous adressez à elle. Pour capter son attention, appelez-la par son nom. »

Le handicap auditif

« Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent souvent lire sur les lèvres : assurez-vous que la personne vous regarde avant de parler ! Ne criez pas, parlez lentement en articulant. Contrairement aux idées reçues,

être sourd n'induit pas d'être muet. »

Le handicap mental

« De nombreuses personnes handicapées mentales sont autonomes dans leurs déplacements, mais il suffit d'un imprévu pour les déstabiliser. N'hésitez pas à leur proposer votre aide. Ne craignez pas d'entrer en contact : le handicap mental n'est pas contagieux. »

Le handicap psychique

« Un tiers des français est concerné par des troubles psychiques. S'il est difficile d'aider une personne en crise, certaines attitudes peuvent la détendre : rester à l'écoute, ne soyez jamais agressif, ni impatient. Il suffit d'être humain, compréhensif et généreux. »

« A chaque handicap correspond des règles simples, n'hésitez pas à vous renseigner et en tout cas, proposez votre aide et n'interprétez pas mal un refus. »

Extrait du Guide des civilités à l'usage des gens ordinaires de C. Roger

ASAPHP: un accompagnement individualisé

Notre association **Aide et Service Aux Personnes du Haut Périgord** s'adresse à toute personne (et famille) ayant besoin d'une aide professionnelle, que ce soit de manière ponctuelle (sortie d'hospitalisation, convalescence) ou soutenue (perte d'autonomie pour les actes de la vie courante).

Service agréé et autorisé, nous assurerons une intervention personnalisée et adaptée aux besoins du bénéficiaire et de son entourage. Nous vous proposons notamment:

- une aide matérielle: travaux ménagers, aide aux courses et à la préparation des repas, entretien du linge, garde d'enfants...
- une aide technique: transferts et déplacements, aide à la toilette, à l'habillage et à l'alimentation,...
- un accompagnement relationnel et social: promenades et sorties à pied ou véhiculées,...
- un soutien et un relais auprès des aidants familiaux.

Démarche qualité: ASAPHP vers la certification

Une démarche qualité est définie comme « le processus mis en œuvre pour implanter un système qualité et s'engager dans une démarche d'amélioration continue ».

Une norme spécifique aux services à la personne

La norme est un guide permettant de savoir "comment faire de la qualité" en plaçant le client au centre des préoccupations d'une organisation.

La norme «Service aux personnes» s'intéresse à toute l'organisation d'une structure ; elle est complétée par des règles de certification qui précisent les procédures que l'on doit retrouver dans une structure certifiée.

Les objectifs de la démarche

Mieux prendre en compte les besoins des clients; préciser les missions des professionnels et harmoniser les pratiques; clarifier les relations avec les partenaires et favoriser la transparence et enfin optimiser les ressources et dynamiser les équipes autour d'objectifs communs.

Concrètement, la démarche qualité consiste à écrire ce que l'on fait et à faire ce que l'on a écrit et de pouvoir le vérifier.

L'engagement de l'ASAPHP vers la certification

Soucieuse d'offrir des prestations de qualité, notre association a, au fil des années, développé des outils et des moyens qui témoignent de la recherche d'améliora-

tion du service (livret d'accueil, informatisation, formation du personnel, etc.).

Entreprendre une démarche qualité, c'est aussi se donner les moyens humains et financiers d'y travailler.

Fin 2008, la fédération départementale des services d'aide à domicile UNA 24 a lancé un programme de modernisation qui comprend notamment un accompagnement vers la certification pour les structures qui le souhaitent.

C'est ainsi que l'ASAPHP a intégré avec trois services locaux un groupe de travail. Pendant 18 mois, cette démarche mutualisée doit amener chacune des structures vers la certification.

Vous souhaitez connaître le coût d'une intervention professionnelle pour vous ou l'un de vos proches. Nous vous proposons une estimation gratuite et sans engagement de nos prestations. La Directrice et la Responsable de secteur se tiennent à votre disposition sur RDV dans nos locaux ou à votre domicile pour évaluer vos besoins et vous proposer la réponse la plus adaptée.

A NOTER !

Une réunion de sensibilisation sur la démarche qualité sera organisée pour l'ensemble des personnels de l'ASAPHP le : **mercredi 13 mai 09 à 20h30**

Salle du presbytère à Thiviers

Partenariat: des conférences-débat pour des professionnels

Partenaire de notre association, le Centre Local d'Information et de Coordination - CLIC Nord Dordogne a souhaité organiser pour les professionnels du soutien à domicile de son territoire des soirées conférences-débat animées par un intervenant spécialisé.

Ainsi trois conférences sont programmées ce premier semestre 2009 dès 20h30.

Ces soirées sont animées par une infirmière, cadre de santé dans une unité Alzheimer du département de l'Allier.

La première est présentée le 22 avril à l'Hôpital local de Nontron sur le thème «Vieillesse et pathologies psychiatriques».

La 2nde le 29 avril au CIAS de Brantôme sur «Les démences».

Enfin, la 3^{ème} se déroulera le

6 mai à la Maison des services de Thiviers et abordera «Les signes psychologiques et comportementaux des démences».

D'une durée de deux heures, les conférences-débat sont gratuites et ouvertes à l'ensemble des professionnels de l'aide et du soin à la personne qu'ils pratiquent à domicile ou en établissement.

Inscriptions au CLIC au 05 53 60 89 87

L'Allocation personnalisée d'autonomie

Mise en place, en 2002, l'Apa - l'Allocation personnalisée d'autonomie est une réponse politique et sociale de prise en charge publique de la dépendance des personnes vieillissantes.

Qu'est ce que l'Apa ?

L'Apa est une prestation individualisée qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans à domicile (ou en établissement) confrontées à des situations de perte d'autonomie.

Elle finance les aides et servi-

ces à la vie quotidienne apportés par un intervenant professionnel ou non, à la personne dépendante.

Gérée par le Conseil Général, l'allocation est attribuée en fonction du degré de perte d'autonomie du bénéficiaire. Cette aide financière n'est pas soumise à condition de ressources mais son calcul tient compte des revenus de la personne. Par ailleurs, l'Apa n'est pas récupérable sur succession.

En Dordogne

Dans notre département,

ou près de 30% de la population a plus de 60 ans, priorité est donnée à la prévention de la dépendance et au soutien à domicile. Fin 2007, près de 10 500 personnes percevaient l'Apa; 80% des bénéficiaires vivaient à domicile ou dans leur famille.

En 2008, 44,7 millions d'euros ont été versés pour cette politique de solidarité, la plaçant au 1^{er} rang des dépenses d'action sociale de la Dordogne.

Source C. Général Dordogne
05/09

Revalorisation de l'AAH

L'Allocation Adulte Handicapé - AAH, qui avait été revalorisée de 3,9% au 1^{er} septembre dernier, augmente de 2,2% au 1^{er} avril et sera de nouveau revalorisée de 2,2% au 1^{er} septembre prochain. L'AAH passe ainsi en avril à 666,96 euros par mois, un montant dont une partie peut être cumulée avec un salaire jusqu'à 1,3 Smic (contre 1 Smic jusqu'à maintenant).

Source Age village mai 09

Retraite: condition d'âge pour la pension de réversion

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la condition d'âge pour bénéficier d'une pension de réversion est fixée à 55 ans. C'est l'article 74 de la loi de financement de la sécurité sociale pour

2009 qui a rétabli un âge minimal sur les pensions de réversion. Rappelons que la pension de réversion est une partie de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier l'assuré dé-

cedé, qui est reversée, si certaines conditions sont remplies, à son conjoint survivant ou à son (ses) ex-conjoint(s).

Source Cnav - 01/09

Particuliers employeur: les cotisations évoluent

Nous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2009, le taux des cotisations applicables aux particuliers employeurs ont évolué: hausse de la cotisation pour la formation professionnelle de 0,15 à 0,25% et baisse du taux pour les accidents de travail de 3,70 à 2%.

Source IRCEM avril 09

Vie des clubs : voyage organisé avec Nantheuil

Le Club de la fraternité de Nantheuil organise une journée dans la région de Cahors le **Mercredi 10 juin 2009** (Prix par personne: 65 euros)

Déroulement de la journée:

06h00: départ du plan d'eau de Nantheuil - Petit déjeuner en route (inclut dans le prix)

09h30: départ du quai Valentré en petit train pour une visite de Cahors intra muros

10h00: embarquement pour une croisière vers le village de Vers - Repas à bord

14h00: arrivée à Vers

14h30: visite libre de St Cirq Lapopie et retour vers Nantheuil

Inscriptions: M.Dupuy au 05 53 55 07 82 ou Mme Roullat au 05 53 55 11 25

Prévention: l'atelier Retraite de la CPAM

Pour accompagner ce nouvel espace de liberté, s'interroger sur l'importance de la gestion du temps, la CPAM propose gratuitement une rencontre d'1h30 avec une psychologue le:

04 juin dès 14h30 à

St Jory de Chalais

Salle des fêtes

Sur inscription au Point Info santé : 05 53 05 60 90

Source Cnam - 05/09

BONNE RETRAITE

Madame Jacqueline Dupendant, auxiliaire de vie sociale de l'association Aide et Services Aux Personnes du Haut Périgord a pris sa retraite le 1^{er} avril 2009.

La Direction et ses collègues lui adressent tous leurs vœux pour sa « nouvelle vie » de retraitée.

ANNIVERSAIRE

Nous souhaitons un bon anniversaire à Monsieur Georges Gaillard qui a eu 100 ans le 31 mars dernier.